



## Formulaire d'inscription Architecture

Année Universitaire : 20...../20.....

### 1) Informations personnelles :

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ..... Nationalité .....

Sexe :  Masculin  Féminin

Adresse de correspondance : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

N° CIN/Passeport : .....

Nom et prénom père/mère : .....

Adresse mail père/mère : ..... Téléphone : .....

N° CIN ou passeport Père/mère : .....

**NB : ces informations personnelles sont protégées et ne seront utilisées que dans le cadre de votre formation et les besoins y étant liés**

### 2) Spécialité et niveau souhaités :

### Comment avez-vous connu l'EPI?

_____ Niveau d'accès _____	
<input type="checkbox"/>	1 <sup>ère</sup> Année
<input type="checkbox"/>	2 <sup>ème</sup> Année
<input type="checkbox"/>	3 <sup>ème</sup> Année
<input type="checkbox"/>	4 <sup>ème</sup> Année

<input type="checkbox"/>	Par un Ancien étudiant
<input type="checkbox"/>	Par Facebook
<input type="checkbox"/>	Par le site web
<input type="checkbox"/>	Par un stand d'orientation
<input type="checkbox"/>	Spot publicitaire aux radios
<input type="checkbox"/>	Panneaux publicitaires
<input type="checkbox"/>	Autre : .....

### 3) Centre d'intérêt :

-Exercez-vous une activité sportive ou artistique ou sociale ?

NON

OUI

Laquelle.....

-Exercez-vous une activité professionnelle ou avez-vous un projet en parallèle avec vos études ?

NON

OUI

Laquelle.....

### 4) Engagement

1. L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Le taux d'absence autorisé est fixé à 25% du volume horaire semestriel de la matière. Au-delà, l'étudiant n'est pas autorisé à passer les examens de la session principale pour la matière concernée. L'absence pendant les DS et les examens du premier semestre engendre l'annulation de l'année et l'étudiant ne pourra pas passer la session de rattrapage.
2. Les frais de scolarité sont dûs pour l'année entière et payables au comptant au moment de l'inscription. Toutefois, il est d'usage de fractionner ces frais en 3 versements qui doivent être effectués aux dates fixées par l'administration. Au-delà des délais fixés, l'étudiant n'est plus autorisé à accéder aux cours et aux examens.
3. Toute somme versée demeure acquise au groupe GFT-EPI. Il n'est fait ni remboursement, ni réduction pour cause d'annulation d'inscription, d'entrée tardive, d'absence, de maladie, de départ volontaire ou d'exclusion. Toutefois, si par suite d'un manque d'effectif, la filière choisie par l'étudiant ne peut être constituée, l'étudiant adresse au service financier une demande en remboursement des frais de scolarité versés lors de l'inscription.
4. Au cours du parcours de formation à l'EPI des photos ou/et des vidéos peuvent être prises dans le cadre des événements organisés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école et qui pourront être publiées sur Facebook, le site officiel de l'école et tout autre support de communication.
5. L'étudiant doit prendre connaissance du règlement interne disponible sur le site web de l'école et s'engage à le respecter intégralement.
6. En cas de contestation, les tribunaux de Sousse seront seuls compétents.

**Lu et approuvé**

Le .. / .. / .... A .....

**Signature :**

### 5) Partie réservée à l'administration de l'école

Score EPI : .....Classement candidat : .....

- Formulaire d'inscription signé par le candidat
- Copie de la CIN ou du passeport
- Copie conforme du diplôme du Bac
- Copie conforme du relevé des notes du Bac
- Copie conforme des relevés de notes des années en supérieur
- 4 Photos
- Un acte de naissance en français

**Décision jury :**

.....  
.....

**Décision directeur des admissions ou  
directeur de l'école :**

.....  
.....

Prénom & Nom membre du jury et signature

Signature directeur des admissions/directeur de l'école